

Les HALLES métropole



JARDIN :
DES AIRES
DE JEUX
INNOVANTES



CANOPÉE :
DÉPÔT DU
COMPLÈMENT
DE PERMIS DE
CONSTRUIRE



L'ACTUALITÉ SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES / FÉVRIER 2010



AVIS FAVORABLE

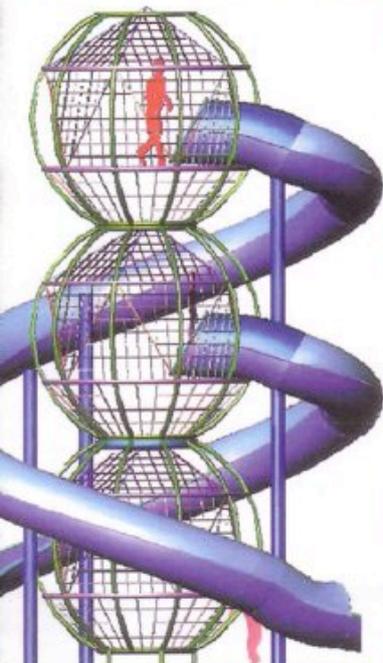
Une nouvelle étape dans le projet de réaménagement du quartier des Halles vient d'être franchie avec l'avis favorable, rendu le 8 janvier dernier, par la commission d'enquêtes publiques. Celle-ci a diligenté quatre enquêtes publiques, au titre du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et du Code de l'environnement. Maître d'ouvrage du projet, la Ville de Paris se réjouit de la décision de la commission. L'avis est assorti de trois réserves. La première concerne la place René Cassin. La commission demande la reconstitution d'un espace convivial, avec sa sculpture conservée et des gradins aménagés. Ce souhait rejoint les conclusions du vote du Conseil de Paris d'avril 2009. Les deuxième et troisième réserves portent sur la relocalisation des locaux techniques du Novotel et le maintien de ses capacités de stationnement. La Ville étudie actuellement des solutions pour lever ces réserves. Elles seront présentées au Conseil de Paris du 29 et 30 mars 2010 et feront l'objet d'un vote.

Autres temps forts de ce début d'année : le projet des aires de jeux a été présenté au public le 4 février. **Les travaux débuteront, dès le printemps prochain.** Enfin, un complément de permis de construire de la Canopée est en cours de dépôt pour intégrer les améliorations apportées au projet. Le permis de construire devrait être obtenu au 2^{ème} trimestre 2010. **Les travaux préparatoires à la réalisation de la Canopée pourront alors commencer.**

Le rapport complet de la commission d'enquêtes sur paris.fr



Jardin : AIRES DE JEUX INNOVANTES



GRIMPER

Des structures ludiques audacieuses dans l'aire de jeux des 7-12 ans se terminant par un toboggan panoramique de 20 m.



Parmi les cinq projets qui ont répondu à l'appel d'offres pour la conception et la réalisation des nouvelles aires de jeux du jardin des Halles, c'est celui de l'équipe HENRI MARQUET Sculpteur - IMAGINAL INGENIERIE - AEP PAYSAGISTE qui a été choisi. Il a été présenté le 4 février dernier en réunion de concertation devant un public nombreux. Voici ses grandes lignes.



DÉCOUVRIR

Allée, passerelle, sentier, cratère, les enfants empruntent des chemins multiples et y inventent leurs jeux à leur guise.

Le futur jardin des Halles, qui relie la Canopée à la Bourse du Commerce, constitue l'un des éléments phares de la réorganisation du site. Il accueillera, sur un espace de plus de 4 hectares, tous les usages et tous les publics : devant la Canopée, un jardin de rencontre et de musique, avec un kiosque et des bassins ; au centre une vaste prairie où l'on pourra s'installer sur des bancs ou directement sur l'herbe, et au Sud de nouvelles aires de jeux destinées aux très jeunes et jeunes enfants.

Le projet d'aires de jeux présenté au public le 4 février a nécessité un an de travail. Cependant, il ne s'agit encore que d'un avant-projet. De nombreuses études doivent encore être effectuées avant que le projet soit finalisé et présenté de nouveau au public. D'ores et déjà, les participants à la réunion ont félicité les concepteurs pour l'esprit d'innovation dont ils ont fait preuve. Tous les jeux proposés sont des créations originales et la totalité des équipements et des espaces seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les horaires d'ouverture devraient être ceux des parcs et jardins parisiens, mais une amplitude plus large, demandée par le public pourra si nécessaire être étudiée.



HENRI MARQUET Sculpteur - IMAGINAL INGENIERIE - AEP PASCAGISTE

TROIS ENQUÊTES PUBLIQUES POUR LE PÔLE TRANSPORT

Le projet de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les-Halles a fait l'objet de trois enquêtes publiques, du 14 décembre 2009 au 29 janvier 2010, sous l'égide d'une commission d'enquêtes indépendante.

Aux huit expositions proposées, aux douze permanences tenues par la commission d'enquêtes, à la consultation des dossiers et au dépôt d'avis dans les quatre mairies concernées, s'est ajoutée une réunion publique, le 20 janvier dernier, où vous étiez nombreux à participer.

Élément essentiel du réaménagement des Halles, le projet a pour but de mieux accueillir les voyageurs et d'améliorer le fonctionnement du pôle transport : nouvel accès direct au métro et au RER, rénovation de la salle d'échanges RER, amélioration de la sécurité...

La conclusion des enquêtes publiques sera rendue au printemps 2010.

L'aire de jeux pour les 7-12 ans

pourra accueillir, sur 2 500 m², jusqu'à 300 visiteurs. Elle proposera un parcours de découverte à travers des espaces différents par leurs volumes, leurs matériaux et leurs végétaux. Les activités dynamiques alternent avec les espaces de repos. Le long des sentiers, des bornes interactives programment des jeux sélectionnés par l'équipe d'animation ou le joueur lui-même. Les scénarios de ces jeux numériques seront présentés dans la Galerie Pergola, une construction en jonc ou en bambous de 25 m de long, qui pourra aussi recevoir des expositions thématiques. Les tours ludiques que sont les « arbres à grimper » offrent de nombreuses possibilités d'escalade, de balancement, d'équilibre et de glisse avec deux toboggans géants de 20 m en spirale.

À signaler encore le forum qui, avec ses gradins, pourra accueillir une soixantaine d'enfants pour assister à des spectacles ou être simplement un lieu de rencontre et de jeux. Les activités seront proposées par les animateurs qui s'occupent actuellement du jardin Lalanne.

L'aire de jeux pour les 2 à 6 ans

offrira, sur 1 370 m², des structures de jeu d'éveil dans une ambiance imaginaire de mini canyon, au milieu d'arbres. L'enfant pourra, comme dans un coffre à jouets, choisir l'accessoire ludique avec lequel il a envie de jouer, aller de l'un à l'autre, et y projeter les actions et les activités qu'il inventera seul ou en groupe. La partie supérieure de l'aire de jeux leur permettra d'évoluer au milieu de courbes très douces sur lesquelles ils pourront rouler à leur guise ou monter dans des cabanes. Dans le vallon, ils escaladeront de grosses pelotes formées de cerceaux métalliques gainés de cordage ou pourront y pénétrer. Sur la plage de sable, c'est une ambiance de bord de mer qui a été reconstituée avec ses graminées et ses plantes de dunes. L'eau sera très présente. Les galets géants permettront de grimper, de se cacher, de chercher son équilibre.

Les enfants seront sous la responsabilité des adultes accompagnateurs.

Les premiers travaux débiteront au printemps 2010. Parallèlement, à partir de février 2011, la cité de chantier s'installera sur la moitié Est du jardin, après démolition du jardin Lalanne et de l'aire des rhinocéros. Dès le printemps 2010, les enfants, petits et moyens, pourront disposer d'une aire de jeux provisoire d'environ 1 300 m² qui permettra d'assurer la continuité de l'offre de jeux pendant tout le chantier. La nouvelle aire de jeux des 7-12 ans sera ouverte à l'été 2011.

ESCALADER

Dans l'aire de jeux des tout-petits, de grosses pelotes formées de cerceaux métalliques et gainées de cordage et des galets géants invitent à l'escalade...



HENRI MARQUET Sculpteur - IMAGINAL INGENIERIE - AEP PASCAGISTE



LES HALLES EN IMAGES

Rétrospective sur l'histoire du site pour les 335 élèves de CM1/CM2 et des centres de loisirs du quartier venus assister, en décembre 2009 au Forum des Images, à la projection du film « Je, tu, il, nous, vous, Halles », projection suivie d'une animation pédagogique sur les Halles. Une manière nouvelle de sensibiliser le jeune public au réaménagement du cœur de Paris.

TRAVAUX DE VOIRIE POUR LES AIRES DE JEUX

Des travaux d'adaptation de la voirie auront lieu en avril 2010 dans les rues de Rivoli, Pont Neuf et Berger, pour permettre le passage des camions et des engins. Une lettre Info Chantier et une réunion publique seront consacrées à ce sujet.





CANOPÉE

Dépôt du complément de permis de construire

Le projet de la Canopée a fait l'objet d'ajustements, principalement pour mettre en valeur les équipements publics.

Des demandes d'aménagement du projet de la Canopée, portant sur l'accès aux équipements publics situés en étage et sur leur visibilité, font l'objet d'un complément de permis de construire actuellement en cours de dépôt.

Ces modifications visent à améliorer la perception depuis l'espace public des équipements de la Canopée. Elles concernent le conservatoire, le pôle de pratiques amateurs, la bibliothèque, le centre de hip-hop et le studio de diffusion.

Pour rendre ces équipements plus apparents depuis le rez-de-chaussée, les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti ont créé deux rues intérieures symétriques et ont décroché les escaliers qui s'y trouvent afin de permettre à la lumière naturelle de descendre dans le hall traversant.

Ces deux rues intérieures en triple hauteur font apparaître la

profondeur et la hauteur du bâtiment et captent ainsi l'attention du public grâce à un appel de lumière vers l'enveloppe de verre translucide de la Canopée.

La répartition entre équipements publics et commerces est demeurée la même depuis le concours : sur les 13 000 m² de la Canopée, plus de 7 000 m² sont destinés aux équipements publics, qui bénéficieront ainsi de 50% de surfaces supplémentaires par rapport à l'occupation actuelle des pavillons Willerval.

Le premier dossier de demande de permis de construire a été déposé en décembre 2008. Depuis, de nombreuses études ont été lancées et menées à terme. Le permis de construire devrait être obtenu dans le courant du 2^{ème} trimestre 2010. Les travaux préparatoires à la réalisation de la Canopée pourront alors commencer.

LE CHANTIER

>>>> prochaines étapes

2010

Février :
dépôt du complément de
demande de permis de
construire de la Canopée

Mars :
travaux de l'aire de jeux
provisoire

Avril :
travaux d'adaptation
de voirie

Mai :
début des travaux
sur l'aire de jeux définitive
des 7-12 ans

Septembre :
début de la désaffectation
des pavillons Willerval
en vue de leur démolition



2011

Février :
installation de la cité
de chantier

4^{ème} trimestre :
achèvement de la démolition
des pavillons Willerval, début
de la Canopée et du pôle
transport

**UN ESPACE
DÉDIÉ
AU PROJET**



Films, maquettes, panneaux, brochures :
venez découvrir le projet de réaménagement
des Halles à l'Espace accueil et information.
1 rue Pierre Lescot, du lundi au samedi de 16h
à 19h30 et dès 12h30 les mercredi et samedi.

Publication : Ville de Paris /
SemPariSeine
Conception-réalisation : Parimage
Impression : Comelli

Projets :
La Canopée : Patrick BERGER
et Jacques ANZIUTTI architectes
Le jardin : SEURA - David MANGIN /
Philippe RAGUIN
Les aires de jeux :
Henri MARQUET Sculpteur /
IMAGINAL Ingénierie / AEP Paysagiste

MAIRIE DE PARIS



—SemPariSeine—

INFOS MAIRIE DE PARIS
39 75

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

www.paris.fr